Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212203798-20260427-20260427_05-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE TRÉVOU-TRÉGUIGNEC

SÉANCE DU LUNDI 27 AVRIL 2026 À 18H30

Nombre de Conseillers en exercice :	19
Date de convocation :	20/04/2026
Nombre de Conseillers présents :	18
Date d'affichage :	20/04/2026
Nombre de pouvoirs :	01
Nombre d'absents :	00

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de TRÉVOU-TRÉGUIGNEC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. ADAM Pierre, Maire.

Présents : M. ADAM Pierre, Maire – Mme SAUVEE Julie – M. BODSON Jean – M. DERRIEN Dominique (Adjoints) – M. BERTHON Jean-Denis – Mme BROUDIC Camille – Mme DAVID Marie-Josée – M. LAILLON Jean-Claude - M. MERCIER Xavier (Conseillers délégués) – M. BALCOU Vincent – M. LAMARRE Michaël – M. LE DAMANY Philippe – Mme LE PAPE Patricia – M. LE RALLEC Erwan – Mme OLIER Jocelyne – Mme MOREL Linda – Mme WITTERSHEIM Anne-Sophie (Conseillers Municipaux).

Absent-Excusé :

Procurations : Mme MARTIN Chloé donne pouvoir à M. LAMARRE Michaël

Secrétaire de séance : Mme SAUVEE Julie

Arrivée de Mme TINGAUD Amélie

DÉLIBÉRATION n° 2026.04.27* 05

Objet : Finances : Vote des Budgets Primitifs 2026 (Principal, Foyer-Logement Les Glycines, Supérette, Lotissement Gwel Kaer)

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les propositions du budget préparé par la commission des finances. Il précise que l'élaboration de ces budgets repose sur :

- La maîtrise des charges de fonctionnement courantes,

- Une stabilité de la fiscalité,

- Une gestion financière constante et efficace de l'Adjoint aux finances.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212203798-20260427-20260427_05-DE

Budget Primitif 2026 du budget Principal :

Le Budget Primitif 2026 du Budget Principal est adopté à l'unanimité et s'équilibre comme suit :

2 091 700,00 €uros en dépenses et recettes de fonctionnement.

1 755 500,00 €uros en dépenses d'investissement. dont un reste à réaliser de 270 737,41 €uros

1 755 500,00 €uros en recettes d'investissement dont un reste à réaliser de 379 442,62 €uros

Budget Primitif 2026 du Foyer Logement Résidence Les Glycines :

Le Budget Primitif 2026 du Foyer Logement Résidence Les Glycines, un budget avec une comptabilité de type M22 est adopté à l'unanimité et s'équilibre comme suit :

579 260,73 €uros en dépenses et recettes d'exploitation.

57 348,49 €uros en dépenses et recettes d'investissement.

Budget Primitif 2026 de la Superette :

Le Budget Primitif 2026 de la superette, un budget Hors Taxes avec une comptabilité de type M4, est adopté à l'unanimité et s'équilibre comme suit :

36 215,00 €uros en dépenses et recettes exploitation.

85 680,00 €uros en dépenses et recettes d'investissement.

Budget Primitif 2026 du Lotissement de Gwel Kaer :

Le Budget Primitif 2026 du lotissement de Gwel Kaer, un budget Hors Taxes avec une comptabilité de type M4, est adopté à l'unanimité et s'équilibre comme suit :

1 042 760,00 €uros en en dépenses et recettes de fonctionnement.

610 000,00 €uros en en dépenses et recettes d'investissement

FAIT ET DELIBERE A LA DATE CI-DESSOUS

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission — Le Maire, — La secrétaire,

Le 28/04/2026 — Pierre ADAM — Julie SAUVÉE



